



Bruxelles, le 18 mars 2019

Chers Parents des élèves de 2^e année,

Votre enfant vient de recevoir une grille de choix d'options pour l'année prochaine. **Cette grille est à remettre — signée par vous et votre enfant — pour le vendredi 02 mai 2019 au plus tard.**

Afin de l'aider à voir clair dans son choix d'option, une activité lui sera proposée le **mercredi 27 mars 2019** : une journée portes ouvertes destinée à rencontrer des élèves de 6^e. Un horaire lui a été remis pour cette occasion.

Une importante **soirée de présentation des options** à Saint-Dominique aura lieu le **lundi 29 avril**, selon l'horaire suivant :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - 19h — Accueil par la Direction (à l'Audio). - 19h30 — Rencontre avec les professeurs d'options. - 21h30 — Fin de la soirée et verre de l'amitié. |
|--|

Des **conseils de classe** d'orientation se tiendront les semaines du 06 et 13 mai 2019, à la suite desquels un **avis** vous sera remis au sujet du choix de votre enfant. Il se peut dès lors que votre enfant soit invité à reconsidérer son choix ; il devra dans ce cas remettre une deuxième grille, qu'il aura entre-temps reçue.

Si le conseil de classe estime qu'une orientation vers un autre type d'enseignement est nécessaire, nous vous convierons, M. Payet ou moi-même, à un entretien.

Vous aurez aussi l'occasion de rencontrer les professeurs ou la Direction **le jeudi 23 mai 2019**, entre 15h30 et 19h30 (un courrier vous parviendra avant cela pour vous aider à prendre les rendez-vous que vous jugerez nécessaires).

En vous souhaitant une bonne réception de ce document important pour la poursuite des études de votre enfant **et en vous demandant de nous faire parvenir avant le 25 mars 2019 le talon ci-dessous**, je vous prie d'agréer, chers Parents, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Rossano Rosi et Jérôme Payet
Direction

✂-----
Je soussigné,
.....,
responsable légal de, élève en
ai pris connaissance du courrier du 11 mars 2019 au sujet des choix d'options.

- Je serai présent à la soirée du lundi 29 avril.
- Je ne serai pas présent à la soirée du lundi 29 avril.

Signature :

Talon à remettre pour le 25 mars 2019 au plus tard.